



Adhésion au HCC, Adhésion à quelques règles ...

Le comité du HCC, composé de membres élus et bénévoles, définit la politique du club et fixe ses règles de fonctionnement. Pour le bon déroulement des activités, **le comité demande à chaque membre d'adhérer aux règles ci-dessous en même temps qu'il prend sa licence.**

Les entraîneurs entraînent, les dirigeants dirigent et les parents confient leurs enfants aux premiers en s'en tenant à leur rôle de parents, en inculquant à leurs enfants la discipline et le savoir-vivre indispensable à la vie en collectivité.

1) – Chaque année, les dirigeants d'équipe sont choisis sur base de volontariat parmi les parents de la catégorie et s'engagent :

- à encadrer l'équipe qu'ils ont en charge lors de tous les matchs ou tournois amicaux ou officiels
- à organiser tous les aspects liés aux manifestations sportives dans lesquelles leur équipe est engagée
- à être l'interlocuteur privilégié des parents et des joueurs en matière d'information.
- à demander préalablement l'autorisation pour toute action (déplacement, tournoi, voyage, sponsoring etc) engageant la responsabilité du HCC auprès des instances concernées
- à informer l'entraîneur & le comité du HCC de tout événement particulier survenu au sein de l'équipe
- à ne s'immiscer en aucun cas dans le domaine sportif.
- à transmettre les informations données par le comité du HCC.

2) - Les entraîneurs s'engagent :

- à faire respecter l'éthique sportive et à appliquer la politique sportive définie par le club.
- à veiller à la bonne tenue des locaux et au respect du matériel mis à la disposition par le Club ou les Clubs qui nous accueillent.
- à assurer régulièrement et avec ponctualité leurs tâches (entraînements et encadrement des joueurs, formation des équipes)
- à informer les dirigeants de tout événement survenu au sein de l'équipe.

3) - Le joueur s'engage :

- à participer régulièrement aux entraînements et aux matchs et à être présent sur la glace à l'heure exacte de sa catégorie
- à suivre avec sérieux toutes les consignes de l'entraîneur et du dirigeant d'équipe
- à respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition, tant par le Club que lors des déplacements,
- à accepter toute décision prise par l'entraîneur, l'arbitre ou tout autre membre de l'encadrement
- à avoir de façon générale, un comportement irréprochable, tant vis à vis de ses partenaires que des entraîneurs et de tout autre membre du club.
- à avoir un équipement en bon état et respecter les règles d'hygiène.

4) - Les parents s'engagent :

- à faire respecter les présentes règles par leurs enfants.
- à s'adresser aux dirigeants d'équipe pour toute demande d'information.
- à suivre, pour des raisons évidentes de sécurité, les entraînements et les matchs depuis les gradins
- à participer s'ils le désirent à la vie du club (tournois, déplacements, etc...) en liaison étroite avec le dirigeant d'équipe, & le comité du HCC
- à ne prendre aucune initiative ou décision pouvant engager la responsabilité du Club sans autorisation préalable
- à avoir un comportement sportif irréprochable lors des manifestations sportives
- à respecter les décisions des entraîneurs du club, ainsi que les décisions arbitrales,
- à répondre aux sollicitations des dirigeants en vue de l'organisation des déplacements ou tournois.
- à honorer le règlement de la cotisation au club.

CONCLUSION

Tout membre du Club s'engage lors de son adhésion à respecter ces règles. Tout manquement fera l'objet de sanctions définies et appliquées par la commission concernée. La commission se réserve le droit de prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive du Club.